

Janvier 2010

Journal du Conseil général des Jeunes



Journée d'accueil

Le mardi 19 janvier 2010, le Conseil général de l'Aveyron a mis en place le Conseil général des jeunes 2009-2011. Les 44 jeunes élus issus des classes de 5^{ème} des 44 collèges publics et privés du département ont été élus dans le courant des mois de novembre et décembre 2009 au sein de leur établissement. La séance plénière d'installation aura lieu dans les prochains mois à l'Assemblée Départementale.



Mandature 2009-2011 : Le développement durable

A l'occasion de la journée d'accueil organisée le mardi 19 janvier, les conseillers généraux juniors ont découvert le thème général de leur mandature : le développement durable. Il s'agira pour eux de conduire des projets citoyens dans le cadre d'un plan d'actions proposé par le Conseil général intitulé : Agenda 21. Pour ce faire, ils se rapprocheront des missions du Conseil général dans les domaines social, culturel et des collèges. Ils proposeront un plan d'actions « Agenda 21 junior ».

L'Agenda 21 junior se déclinera en 4 commissions de travail :

- 1- La consultation citoyenne des collégiens
- 2- La maîtrise des énergies dans les collèges
- 3- La solidarité entre les générations
- 4- Une nouvelle attractivité
des musées départementaux

A ces commissions s'ajoutera un thème général sur la parité.

La parité, c'est quoi ?



Les jeunes élus ont été sensibilisés à la parité homme-femme. Le débat fut riche et leur a permis de comprendre le principe de parité : avoir une représentation égale entre les hommes et les femmes notamment dans les institutions. Le sujet de la défense des droits des femmes a été largement abordé. Ils auront l'occasion de prolonger leur réflexion au cours de leur mandature afin d'établir un règlement concernant les élections du Conseil général des jeunes. Ce dernier devra respecter la parité filles-garçons.



Brèves

Signature de la charte

C'est avec beaucoup de motivation et d'assurance que deux jeunes élus ont lu, au nom de leurs camarades, la charte du Conseil général des jeunes. Ouverture aux autres, service de l'intérêt général, responsabilité de ses actes : des engagements importants qu'ils seront amenés à respecter.

Découverte de l'institution

Après une visite guidée des lieux et l'histoire de l'Institution, les jeunes élus ont été accueillis à l'hémicycle par M. Jean-Claude LUCHE, Président du Conseil général et M. Jean-Michel LALLE, Vice Président du Conseil général et Président de la commission Formation, Enseignement Supérieur. La présentation du rôle des élus et des collectivités territoriales (Commune, Département, Région) a suscité de nombreuses questions de la part des collégiens. Ils se sont montrés particulièrement intéressés sur le pourquoi et le comment d'un mandat électoral.



Signature officielle de la charte pour un engagement de jeune citoyen

La prochaine journée...

La prochaine réunion des jeunes aura lieu le vendredi 5 mars 2010 à Rodez avec l'élection des secrétaires des 4 commissions et la séance plénière d'installation du Conseil général des jeunes...

Le journal du Conseil général des jeunes est accessible sur www.cg12.fr, et sur www.ac-toulouse.fr/ia12